

## **Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire**

du samedi **4 juillet 2015 à 14 heures**  
Auditoire A, Université de Fribourg

---

La séance est présidée par Me Anne-Patricia Berguerand, secrétaire de l'association. Me Berguerand a reçu pouvoir de présider la séance du Président Me Fidèle Joye, excusé. M. Christian Bersier, caissier, est également excusé pour la présente assemblée générale extraordinaire.

La séance est ouverte à 14h09.

La présidente de séance constate que l'AG extraordinaire a été régulièrement convoquée par l'envoi d'une convocation en date du 15 juin 2015 à 743 membres. Cette convocation contenait l'ordre du jour suivant :

1. Démissions
2. Renouvellement du comité
3. Divers

Le courrier d'accompagnement indiquait également que « les activités de notre association se sont ralenties depuis quelques années. Or un nouveau comité comprenant des professeurs de notre Université entend relancer notre association ».

Les membres **présents** sont les suivants (6) :

- Me Anne P. Berguerand, secrétaire de l'association Frilex (Martigny)
- Me Mireille Kurmann-Carrel, membre et Présidente des Amis de l'Université de Fribourg (Lucerne)
- Prof. Jacques Dubey, membre et professeur à la Faculté de droit de Fribourg
- Prof. Hubert Stoeckli, membre et professeur à la Faculté de droit de Fribourg
- Prof. Pascal Pichonnaz, membre et Doyen de la Faculté de droit de Fribourg
- Mme Nicole Christe, membre (Lausanne)

Les membres suivants sont excusés :

- Me Fidèle Joye, président de l'association Frilex (Genève)
- M. Christian Bersier, caissier de l'association Frilex (Fribourg)

La présidente de séance désigne le soussigné, Prof. Pascal Pichonnaz, comme secrétaire au procès-verbal.

### **1. Démissions**

Les membres actuels de l'association ont présenté leur démission :

- Me Fidèle Joye, par écrit ;
- M. Christian Bersier, par écrit ;
- Me Anne P. Berguerand, par oral lors de l'AG extraordinaire.

Les démissions sont acceptées à l'unanimité des personnes présentes.

## 2. Elections

Les membres présents proposent le renouvellement du comité avec les candidats suivants :

- Prof. Jacques Dubey, membre et professeur à la Faculté de droit de Fribourg
- Prof. Hubert Stoeckli, membre et professeur à la Faculté de droit de Fribourg
- Prof. Pascal Pichonnaz, membre et Doyen de la Faculté de droit de Fribourg

Les candidats sont élus à l'unanimité des personnes présentes.

## 3. Divers

Les points suivants sont évoqués dans les divers :

**1° Prof. Pascal Pichonnaz**, Doyen de la Faculté de droit de Fribourg, remercie chaleureusement Me Anne P. Berguerand de tout le travail effectué, des efforts entrepris dans les dernières années pour rapprocher l'association Frilex de la Faculté et pour finalement avoir réussi à organiser la présente assemblée générale extraordinaire. Il se réjouit que les activités de l'association pourront se poursuivre à l'avenir dans une forme encore à déterminer en lien avec la stratégie des *alumni* de la Faculté. Il remercie chaleureusement la secrétaire sortante et les autres membres du comité sortants, Me Fidèle Joye, président, et M. Christian Bersier, secrétaire.

**2° Me Mireille Kurmann-Carrel**, Présidente des Amis de l'Université, souhaite connaître l'état des dettes. Il lui est confirmé que l'association n'a pas de dettes et pratiquement plus de fonds. Un compte auprès de la BCF est toutefois existant et le transfert des droits de signatures sera effectué en collaboration avec Me Berguerand. Mireille Kurmann-Carrel se réjouit de ce nouveau départ de l'association. Elle souligne également que l'Association des Amis de l'Université entend devenir une sorte d'association faîtière pour les associations des anciens des diverses facultés, dont Frilex.

**3° Me Anne P. Berguerand** indique qu'elle transmet les documents comptables et du secrétaire au Prof. Jacques Dubey ; la documentation contient également les adresses (sur clé USB et CD). Elle remercie Prof. Jacques Dubey des contacts que celui-ci a pris pour permettre la mise sur pied de cette assemblée générale extraordinaire. Elle précise en outre que les inscriptions figurant au Registre du commerce de Fribourg devront être modifiées. Pour l'instant, les noms des fondateurs de l'association y figurent encore. L'inscription avait été choisie en son temps par le président fondateur Me Oswald Bregy pour garantir une certaine publicité.

**4° Prof. Jacques Dubey et Prof. Hubert Stöckli** se réjouissent de ce passage de témoin et remercient eux aussi Me Anne Berguerand de son travail.

Fin de l'assemblée générale extraordinaire : 14h40

Fait à Fribourg, le 4 juillet 2015

Pour le procès-verbal :



Prof. Pascal Pichonnaz